

SEXUFOJ

Nos très vifs remerciements à Robert Roussel pour ses belles enquêtes et pour son empressement à nous en communi-

quer les meilleurs résultats. Nous sommes très sensibles à sa dévouée collaboration.

R. F.

(1) On notera que, selon Charles Fort, ces empreintes « alternaient à des intervalles immenses mais réguliers avec ce qui semblait être l'empreinte de la pointe d'un bâton » (« The Book of the Damned », p. 305) (NDLR).

(2) Le berger, nous dit Robert Roussel, était convaincu que la « roue » renfermait quelque moteur assurant sa propulsion (NDLR).

(3) Dans le code de Jacques Vallée, « Bovic » représente l'alignement Bayonne-Vichy.

LE CAS ANTONIO VILLAS BOAS LE RAPPORT MEDICAL



Dans le numéro 4 de « Phénomènes Spatiaux », nous nous étions fait l'écho d'un long article paru sous le titre « Le plus étonnant de tous les cas » dans les numéros de janvier-février et de mars-avril 1965 de la « Flying Saucer Review », article dû à la plume de Gordon Creighton, éminent collaborateur de la grande revue anglaise.

Le cas décrit était effectivement des plus étonnants puisqu'il comportait le rapt nocturne et momentané d'un jeune fermier brésilien par les occupants d'un mystérieux engin, et de brèves amours, préméditées par les ravisseurs, entre ce fermier et une « femme », plus exactement une créature humanoïde paraissant d'origine extra-terrestre, qui se trouvait à l'intérieur de l'engin !

Histoire fantastique, s'il en fut ! Nous en avions néanmoins parlé parce que, dans l'étrange domaine qui fait l'objet de nos recherches, tout est possible, et parce que, aussi, le héros de cette insolite aventure avait paru être, au regard des enquêteurs, un homme sensé et de bonne foi, ne cherchant à tirer aucun profit des événements.

Après tout, une race spatiale biologiquement voisine de la race humaine, et menacée de déclin, pourrait tenter de renouveler son stock génétique en recourant à une opération de ce genre, que nous envisageons ici sous son aspect purement biologique, sans nous intéresser à son aspect inévitablement érotique.

Ajoutons que la crédibilité du témoin principal — car son propre frère et d'autres gens du lieu avaient vu avant l'événement d'étranges lumières — était renforcée par le fait que ce témoin — que Creighton avait d'abord désigné par le pseudonyme d'« Adhémar », mais dont on avait finalement su qu'il s'appelait Antonio Villas Boas — présentait des cicatrices particulières, et aussi des symptômes qui faisaient penser à une maladie causée par des radiations. Ce qui a fait dire, spirituellement, à Gordon Creighton que l'étrange partenaire du fermier, en cette brève rencontre, pouvait bien être « ardente » à plus d'un titre !

La première interview d'Antonio Villas Boas avait été faite par le journaliste brésilien Joao Martins, auteur d'articles et de photographies notoires qui ont paru dans la revue « O Cruzeiro », et le Dr Olavo Fontes. Le rapport, établi par ces deux hommes le 22 février 1958, environ quatre mois après l'incident, ayant été récemment adressé à Gordon Creighton par le Dr Olavo Fontes, la « Flying Saucer Review » a entrepris, à partir de son numéro de juillet-août 1966, la publication intégrale et commentée de ce document. Cette publication, que nous signalons à l'attention de nos lecteurs connaissant l'anglais, est encore inachevée.

Il se trouve que, grâce à l'obligeance de notre amie Elaine Ackerman, à qui nous exprimons ici nos très vifs remerciements, nous avons eu en main une photocopie dudit document, document dont une copie avait été communiquée à Elaine Ackerman, lors de son récent voyage au Brésil, par le Dr Olavo Fontes lui-même, qui est un enquêteur éminent en matière de soucoupes volantes.

Nous reviendrons peut-être sur les indications que nous avons déjà données dans le numéro 4 de « Phénomènes Spatiaux » sur l'aventure d'Antonio Villas Boas, pour y ajouter des précisions nouvelles puisées dans le texte que Mme Ackerman a mis à notre disposition.

Pour le moment, nous sommes surtout intéressé à porter à la connaissance de nos lecteurs le rapport médical annexé à l'interview d'Antonio Villas Boas, rapport qui nous paraît d'un grand intérêt. Ce rapport remarquable, dont nous faisons compliment au Dr Olavo Fontes, a, en outre, le mérite de montrer avec quel soin et quelle prudence procédèrent les enquêteurs.

Avant de le traduire, rappelons toutefois un certain nombre de points qui le rendront plus intelligible. Ils figurent, pour la plupart et avec plus de détails, dans le N° 4 de « Phénomènes Spatiaux » mais, ce numéro étant épuisé, nous ne pouvons demander à nos lecteurs de s'y reporter.

D'après son récit, Antonio Villas Boas

PS. Dic-66

est emmené par ses ravisseurs à l'intérieur de l'engin, dans une pièce où il est déshabillé et où on l'enduit, avec une sorte d'éponge, d'un liquide clair, inodore et quelque peu visqueux. On le transporte ensuite dans une autre pièce — notons que, chaque fois qu'il franchit une porte, elle devient, lorsqu'elle se referme, indiscernable de la paroi dans laquelle elle s'était ouverte — où on lui fait des prélèvements de sang en deux points situés de part et d'autre de son menton, et les points entaillés, sur lesquels se formeront des cicatrices tenaces, lui donnent des sensations de brûlure et de démangeaison.

On le laisse dans cette nouvelle pièce, où pénétrera la partenaire qu'on lui destine mais, avant qu'elle n'apparaisse, il se rend compte que la pièce est envahie par une odeur nauséabonde qui lui paraît due à une sorte de fumée grisâtre qui, sortant de petits tubes de métal, semble se dissoudre dans l'air. Son malaise grandit et, pendant qu'il est encore seul, il est pris de vomissements violents.

Avec ces quelques indications, le lecteur sera, pensons-nous, suffisamment préparé à lire la traduction que nous lui donnons ci-après de l'essentiel du rapport médical rédigé par le Dr Olavo Fontes :

RAPPORT N° 6

REMARQUES CLINIQUES ET EXAMEN MEDICAL

« Identification : Antonio Villas Boas, 23 ans, de race blanche, célibataire. Fermier résidant à Sao Francisco de Sales, Etat de Minas Gerais.

« Compte rendu historique de la maladie

« Comme on l'a enregistré dans la déposition annexée, il sortit de l'appareil à 5 heures 30 du matin, le 16 octobre 1957. Il se sentait très faible, car il n'avait rien mangé depuis la nuit précédente et avait plusieurs fois vomi alors qu'il était encore dans la machine. Quand il se retrouva chez lui, il se sentait épuisé et dormit pendant toute la journée. Il s'éveilla à 4 heures 30 de l'après-midi, se sentit reposé et prit un bon dîner. La nuit suivante, cependant, aussi bien que la nuit d'après, il fut incapable de dormir. Il se sentait nerveux et très excité : à certains moments, il était capable de trouver un peu de sommeil, mais, peu après s'être endormi, il commençait à rêver des événements de la nuit précédente, comme si tous ces événements survenaient de nouveau. Il s'éveillait dans un sursaut et en criant, comme si ses ravisseurs de la veille s'acharnaient une nouvelle fois contre lui. Après être passé à répétition par la même pénible expérience, il décida de se lever et d'essayer d'étudier (1). Mais il en fut incapable, car il ne pouvait absolument pas se con-

centrer sur ce qu'il lisait, sa pensée fuyante revenant aux événements de la nuit précédente. Quand le jour se mit à poindre, il se retrouva agité, marchant de long en large et fumant sans arrêt. Il se sentait fatigué et souffrait de douleurs sur tout son corps. Il prit une tasse de café et rien d'autre, ce qu'il n'avait pas coutume de faire. Mais peu après il se sentit de nouveau malade, exactement comme s'il avait mangé, et ce malaise persista pendant tout le reste de la journée. Il se mit aussi à souffrir d'une très pénible migraine, qui lui battait les tempes et qui persista aussi pendant tout le reste de la journée. En outre, il avait perdu tout appétit et fut incapable pendant deux jours de toucher à la nourriture.

« La seconde nuit fut encore une nuit sans sommeil, comme la précédente, et il commença pendant cette nuit-là, à souffrir dans les yeux d'une pénible sensation de brûlure, mais la migraine avait complètement disparu et ne devait plus reparaitre.

« Le second jour, son sentiment de malaise persista encore, aussi bien que son manque d'appétit. Toutefois, il ne vomit pas de nouveau, peut-être en raison du fait qu'il ne s'était pas forcé à manger. La sensation de brûlure dans ses yeux empira et ses yeux se mirent à larmoyer en permanence. En dépit de cela, il ne remarqua aucune congestion de la conjonctive, ni aucun signe d'irritation oculaire. Il ne remarqua aucune diminution de son acuité visuelle.

« La troisième nuit, le sommeil revint et il dormit normalement. Mais, à partir de ce moment et pendant environ un mois, il fut accablé d'une excessive somnolence. Même pendant le jour, il s'assoupissait souvent et cela lui arrivait même lorsqu'il était en train de converser avec quelqu'un, où qu'il fût à ce moment. Il suffisait qu'il fût assis ou se tint immobile pendant un court instant pour qu'il tombât à son insu dans le sommeil. Durant toute cette période de somnolence, la sensation de brûlure dans les yeux, aussi bien que le larmoiement persistèrent. Sa sensation de malaise disparut à partir du troisième jour — et ce fut alors que son appétit lui revint, en sorte qu'il commença à s'alimenter normalement. Il remarqua que ses troubles visuels devenaient plus pénibles à la lumière solaire, en sorte qu'il fut obligé d'éviter la trop grande lumière du jour.

« Le huitième jour, il se blessa légèrement l'avant-bras au cours de son travail, et il y eut un petit saignement de la blessure. Le jour suivant, il remarqua l'apparition d'un peu d'infection, il y eut un dépôt de matière et il éprouva une démangeaison. Lorsque la blessure fut guérie, cependant, une tache pourpre persista autour d'elle. Quatre à dix jours plus tard, d'autres blessures d'un genre

similaire apparurent sur ses avant-bras et ses jambes : elles étaient spontanées et n'avaient pas été provoquées par une cause externe. Toutes se manifestèrent « avec au centre une petite excroissance et une tache, qui lui causaient une vive démangeaison et qui persistèrent chacune pendant dix à vingt jours ». Il les décrivait toutes comme « restant pourpres tout autour, après qu'elles se fussent deséchées », et les cicatrices sont encore visibles.

« Il mentionne le fait que, le quinzième jour, deux taches jaunâtres apparurent sur son visage, une sur chaque côté de son nez, en des points plus ou moins symétriques quant à la distance : c'étaient des espèces de taches un peu pâles comme si, là, il y avait peu de sang, et elles disparurent spontanément au bout de 10 à 20 jours.

« Présentement, il a encore deux petites blessures sur ses bras, en dehors des cicatrices de toutes les autres — qui continuèrent de se manifester de temps à autre durant tous ces mois. Aucun des symptômes ci-dessus décrits n'a jusqu'à présent reparu. Il se sent bien et il suppose qu'il est en excellente santé.

« Il nie avoir souffert de fièvre, de diarrhée, de saignement ou de jaunisse, non seulement pendant la phase aiguë de sa maladie, mais encore par la suite. Il n'a perdu de poils ni sur son corps ni sur son visage, et, à aucun moment depuis octobre, n'a perdu plus de cheveux que de coutume.

« Pendant tout le temps qu'il a souffert de somnolence ses dispositions pour le travail n'ont pas faibli. Il n'a pas davantage observé d'atténuation de ses désirs et de sa puissance sexuels, ni aucun changement dans son acuité visuelle. Il n'a pas souffert d'anémie ni de plaies ouvertes dans sa bouche.

« **MALADIES ANTERIEURES** : Il ne mentionne que les maladies éruptives propres à l'enfance, telles que la rougeole et la varicelle, sans complications consécutives. Pas de maladies vénériennes chroniques non plus. Il y a quelques années, il avait souffert de colite chronique, mais il n'en souffre plus présentement.

« **EXAMEN PHYSIQUE** : Sujet de sexe mâle, de race blanche, cheveux noirs lisses, yeux bruns ; pas de maladie visible, aiguë ou chronique. Type biologique : athénique (2) à membres longs... Taille moyenne : 1,64 m, avec chaussures. Mince et vigoureuse, sa structure musculaire est bien développée. Il présente un bon état de nutrition, aucun signe de manque de vitamines n'est observable. Absence de toute espèce de difformité ou d'anomalie dans la croissance du corps. Système pileux d'apparence normale. Les poils

sont également distribués sur le corps comme il convient au sexe du sujet. Membrane muqueuse conjonctive *légèrement décolorée*. Dents bien conservées. Glandes superficielles indiscernables au toucher.

« **EXAMEN DERMATOLOGIQUE** : Il y a lieu de signaler les particularités suivantes :

1° Deux petites taches attardées (« hyperchroniques »), une de chaque côté du menton, petites de taille et de forme plutôt arrondie. L'une d'elles est de la taille d'une petite pièce de monnaie, l'autre est légèrement plus grande et d'une forme plus régulière. Dans cette région, la peau est plus ferme et plus lisse, comme si elle avait été récemment renouvelée, ou comme s'il y avait eu là quelque espèce d'atrophie. Il n'y a pas de signe permettant de faire une estimation quant à la nature ou à la taille des lésions initiales. On peut seulement dire que l'on se trouve en présence de cicatrices résultant de quelque lésion superficielle, avec épanchement de sang sous la peau, et que leur existence remonte à un mois au moins ou à un an au plus. Apparemment, ces marques ne sont pas définitives et disparaîtront probablement au bout de quelques mois. Aucune autre tache ou marque similaire ne peut être décelée.

2° Un certain nombre de cicatrices résultant de lésions cutanées récentes (remontant à quelques mois au plus) sur le dos des mains, sur les avant-bras et les jambes. Toutes présentent le même aspect, pareilles à de petits boutons ou à du tissu cicatrisé, avec, autour d'elles, quelque desquamation montrant qu'elles sont relativement récentes. Deux d'entre elles sont encore fraîches, une sur chaque bras, et leur aspect est celle de deux excroissances ou nodules, rougeâtres, plus durs que la peau environnante, douloureux à la pression et présentant au centre une petite ouverture d'où s'écoule une substance séreuse jaunâtre. La peau, autour d'elles, est modifiée et dans un état d'irritation — montrant que les lésions sont irritées, car on y voit des marques faites par les ongles du patient. L'aspect le plus intéressant de ces lésions et cicatrices est l'existence autour d'elles d'une zone violacée qui s'attarde (« hyperchronique ») et avec laquelle nous ne sommes aucunement familier. Nous ne pouvons pas dire si ces zones ont une signification spéciale ou non. Notre expérience dans le domaine de la dermatologie n'est pas assez grande pour que nous puissions les interpréter correctement, car ce n'est pas notre spécialité. Nous nous bornons à signaler ces altérations, qui ont été également photographiées.

« **EXAMEN DU SYSTEME NERVEUX, PSYCHISME** : Bonne orientation dans le

→ SEXUFOJ 1.957

(H)

" LE PLUS ÉTONNANT
DE TOUS LES CAS "

Traduction de
René Fouéré

Sous l'impulsion de son très sympathique directeur intérimaire, notre correspondant et ami Charles Bowen, la "Flying Saucer Review" poursuit brillamment sa carrière, inaugurée il y a plus de dix ans.

Dans ses numéros de janvier-février et de mars-avril, elle a publié, sous le titre que nous venons de reproduire, le récit d'un incident qui mérite assurément qu'on le présente sous ce titre.

Avant de résumer, à l'intention de nos lecteurs, ce long récit que nous aurions aimé pouvoir publier en entier, nous nous permettrons quelques réflexions.

Nombre de personnes s'en vont prêchant que les extra-terrestres sont des êtres de douceur et de bonté, des créatures angéliques (au sens théologique du terme ou presque) venus pour nous sauver de notre propre folie et nous arracher aux tourments que nous nous infligeons à nous-mêmes. Ces personnes ont peut-être raison, s'agissant de certains extra-terrestres. Mais nous ne sommes pas sûrs que tous nos visiteurs de l'espace viennent d'une même planète et soient animés des mêmes intentions. Dans notre univers humain, nous trouvons beaucoup de contrastes, dont quelques-uns sont fort affligeants. Il pourrait en être de même ailleurs. Les mêmes religions qui croient aux anges croient également aux démons.

À moins qu'ils n'aient été dotés de sens capables de leur révéler des énergies plus puissantes et plus maniables que toutes celles que nous avons jusqu'à présent découvertes, les occupants des soucoupes volantes doivent avoir sur nous une avance technique et intellectuelle prodigieuse. Mais l'histoire, passée ou récente, de notre planète démontre abondamment que des civilisations techniquement supérieures sont capables d'une grande cruauté. La chose pourrait se reproduire à une autre échelle. Le fait que, dans le passé, on n'ait généralement pas signalé d'actes hostiles des extra-terrestres ne prouve rien quant à l'avenir. Si l'on veut rester objectif, il faut bien reconnaître que la nature et les fins de nos visiteurs célestes restent mystérieuses. Il se pourrait même, comme l'a suggéré Aimé Michel (1), qu'elles nous fussent à jamais incompréhensibles. Dans ces conditions, il serait sage que nous restions circonspects. En nous efforçant de persuader nos semblables qu'ils n'ont rien à redouter des pilotes des soucoupes volantes, nous pourrions les jeter au-devant de périls inconnus. L'histoire que nous allons résumer, histoire qui est rapportée par M. Gordon Creighton, éminent collaborateur de la "Flying Saucer Review" qui a vécu de longues années au Brésil, est bien faite pour nous confirmer dans l'attitude prudente que nous n'avons cessé d'avoir à ce sujet.

o o

Le 14 décembre 1957, en un lieu qui, d'après les déductions de M. Creighton, ne serait autre que Ponte Poran (2), agglomération brésilienne située tout près de la frontière du Paraguay, un jeune fermier brésilien, qui sera nommé dans le récit "Adhémar" (3), laboureur de nuit, en compagnie de son frère, un champ se trouvant dans une plaine à côté d'une rivière. La charrue est tirée par un tracteur. Vers 23 h, Adhémar attire l'attention de son frère sur une lumière qui apparaît dans le ciel et change de position chaque fois que les laboureurs retournent leur charrue à l'extrémité d'un sillon. Quand cette lumière se rapproche des deux frères ils prennent peu à peu détachent la charrue et rentrent au village avec le tracteur.

La nuit suivante, Adhémar est seul sur le champ, lorsque, à minuit, une lumière ressemblant à une étoile s'approche à grande vitesse et, quelques secondes plus tard, s'immobilise à quelque cent mètres au-dessus du champ. Effrayé, Adhémar

(A)

(A)

veut rentrer chez lui et commence à actionner le dispositif hydraulique de découplage de la charrue. Mais ce dispositif ne fonctionne pas et, pendant qu'Adhémard essaie de le faire fonctionner, le moteur du tracteur tombe en panne. A ce moment, le mystérieux objet descend brusquement et atterrit à environ 20 mètres du tracteur. Le fermier terrifié voit deux "personnes" sortir de la machine et courir vers lui. Pris de panique, il saute de son tracteur et tente de s'enfuir, mais les deux personnages (décrits maintenant comme des "hommes") l'agrippent par derrière. Il réussit à en jeter un par-dessus sa tête, mais deux autres arrivent et se saisissent de lui. Finalement, cinq ou six d'entre eux s'accrochent à ses bras et à ses jambes, et il abandonne la lutte, non sans avoir eu conscience que, pris individuellement, les assaillants sont moins forts que lui.

Le fermier captif est poussé vers la machine et on le fait monter une échelle et pénétrer par une porte dans un compartiment circulaire de 1 m 50 à 1 m 80 de haut et de 1 m 80 à 2 m 10 de diamètre. Au centre de ce compartiment se trouve une colonne allant du parquet au plafond et sur les parois, des trous carrés "semblables à ceux qu'on voit dans les installations électriques".

Une table à trois pieds porte un instrument et, au moyen d'un dispositif flexible, on effectue, apparemment, sur Adhémard, un prélèvement de sang en deux points près de la partie saillante du menton. Ensuite, on déshabille le fermier avec une étonnante dextérité.

On le conduit alors, par une porte, dans un autre compartiment dont le seul mobilier est une couche couverte d'un matériau plastique. On l'étend sur cette couche et on passe sur tout son corps, avec une sorte d'éponge, un liquide rafraîchissant. Adhémard supposa tout d'abord que c'était pour le nettoyer, car il était sale.

Ayant passé, à son estimation, cinq minutes dans le premier compartiment, il fut laissé, toujours à son estimation, quelque vingt minutes dans le second. Personne ne vint le troubler mais il devint soudainement conscient qu'une odeur pénétrante envahissait la pièce. En proie à une irrésistible nausée, Adhémard éprouva un violent malaise.

Il y avait une troisième porte conduisant à une autre pièce et cette porte à ce moment s'ouvrit. Deux hommes introduisirent une fille de taille comprise entre 1 m 40 et 1 m 50. Ils la laissèrent avec lui et se retirèrent. Souriante, la fille s'avança vers lui, les bras ouverts...

Adhémard dit au Dr Buhler qu'elle avait des cheveux blonds épars, mais ni cils ni sourcils - ou alors ils étaient très fins et très blonds - et pas de poils sur son corps. Ses oreilles étaient petites, son menton, ses lèvres et son nez étaient délicatement formés; ses yeux avaient une apparence "chinoise", ses pommettes étaient saillantes (comme chez les peuples slaves), ses dents étaient blanches et bien formées. Adhémard estima son poids à 35 kilos.

Le moment venu, la fille, qui était restée muette pendant tout l'incident, quitta le fermier, qui fut surpris de voir la porte s'ouvrir automatiquement devant elle. Adhémard se montra réticent et embarrassé quand le Dr Buhler voulut lui demander plus de détails sur ses rapports avec la fille.

Cette dernière une fois partie, Adhémard revint dans le premier compartiment pour reprendre ses vêtements. Lorsqu'il fut habillé, il fut rejoint par un membre de l'équipage qui l'amena dehors sur une plate-forme qui était de niveau avec le parquet des compartiments. Le fermier put alors se rendre compte de ce qui l'entourait. Les cinq ou six membres de l'équipage qu'il avait vus étaient tous semblablement habillés de combinaisons blanches, serrées, formées d'"écailles métalliques", écailles par lesquelles Adhémard avait été blessé aux mains quand il se débattait. Chaque homme portait une large ceinture en avant de laquelle était fixée une lumière rougeâtre. Ils portaient aux pieds des chaussures blanches grossières qui, apparemment n'avaient pas de talons, à en juger par les empreintes qu'Adhémard releva le jour suivant dans la terre molle. Leurs mains étaient couvertes par des gants épais et ils portaient sur leurs têtes de grands casques opaques ne présentant qu'une petite fente horizontale au niveau des yeux. Derrière, des tubes métalliques plats, sortant d'un petit bloc fixé sur le dos des hommes, montaient, un de chaque côté, vers les casques auxquels ils venaient se raccorder.

Adhémair ne put voir les visages des hommes et ne put se rendre compte s'agissait de créatures ressemblant ou non à la fille. Les hommes ne lui adressèrent pas la parole mais parlèrent seulement entre eux en une sorte de langage strident dont Adhémair peut seulement affirmer qu'il n'était ni du syrien ni du japonais.

Ces êtres, qui lui venaient seulement aux épaules (Adhémair a un peu moins de 1 m 67), étaient de petite taille, mais la fille était encore plus petite. Adhémair déclara que la machine des intrus s'était posée à quelque 50 m du bord de la rivière, lui coupant la route vers son domicile situé à environ 3 000 m de l'extérieur de cette machine "construite en forme d'oiseau" et qui, haute de 2 m 70 et reposait sur un trépied de 3 m ou 3 m 60 de hauteur. De 30 cm d'épaisseur, ces pieds s'élargissaient à leur base, à l'endroit où ils touchaient le sol.

Le corps principal de la machine avait environ 15 à 18 m de long et une partie antérieure pointue qui portait un feu vert. Il y avait aussi deux protubérances parallèles plus courtes, une de chaque côté, qui portaient toutes deux près de leur pointe un feu orange. De chaque côté du corps principal de la machine apparaissait une courte projection "...en forme de madrier". La position normale de ces saillies paraissait être horizontale, mais Adhémair remarqua qu'au décollage de la machine elles avaient opéré une rotation de 30°.

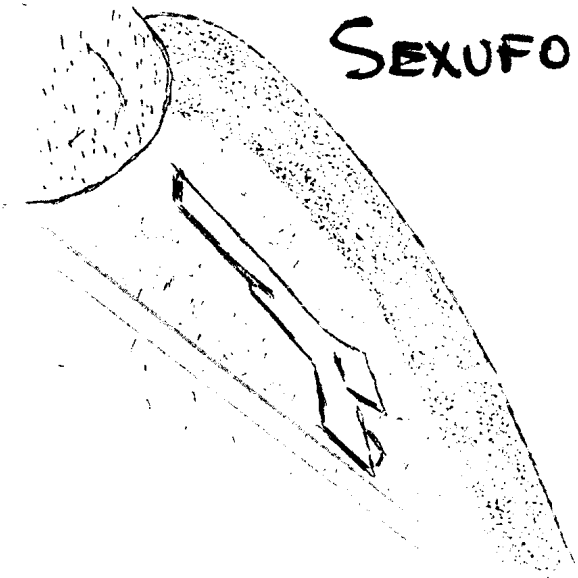
Au-dessus du corps principal, mais tout contre lui, il y avait une grande coupole de 45 cm d'épaisseur et, approximativement, de 75 cm de diamètre. Cette coupole était en constante rotation, même lorsque la machine était au sol, et elle produisait un vent que le fermier pouvait sentir lorsqu'il se trouvait debout à proximité. Le vent s'accrut jusqu'à atteindre l'intensité d'une tempête quand la machine commença à décoller. Il n'y avait ni chaleur ni odeur.

A l'arrière du corps principal se dressait une plaque verticale ressemblant exactement à un gouvernail. ...Quand Adhémair, qui était redescendu par l'échelle accompagné d'un homme vit que la machine allait décoller, il sauta rapidement en arrière. Le feu avant de couleur verte devint d'un blanc aveuglant et, après que la machine se fut élevée - ce qu'elle fit à une vitesse incroyable, à l'encontre de ce qui se passe le plus souvent pour les UFOs -, la lumière blanche fut la seule qui resta visible dans le ciel. La machine était partie en un éclair.

Quand Adhémair reprit le chemin de son domicile, il souffrait encore de névralgies (4) et, pendant les trois semaines suivantes, son foie fut douloureux et de petites ulcères, qui guérirent rapidement, apparurent sur son visage et ses bras. Quand il alla reprendre son tracteur le jour suivant, il découvrit que le tracteur fonctionnait parfaitement. Les traces de chaussures sans talons laissées par l'équipage et les empreintes faites par les trois pieds de la machine étaient encore assez nettement visibles dans la terre molle labourée. Ces marques, souligne de Dr Buhler, étaient un témoignage de poids en faveur de la déposition d'Adhémair, et une enquête aurait dû être faite sur ce point. Un témoignage supplémentaire était constitué par les deux marques sur le menton d'Adhémair aux endroits où avait été faite la prise de sang. Elles restèrent visibles pendant plus de trois ans!

Adhémair dit aux deux docteurs, qui enquêtaient pour le compte de la Sociedade Brasileira de Estudos Sobre Discos Voadores (Société brésilienne d'étude des soucoupes volantes), qu'il n'avait parlé de cette affaire qu'à une seule personne dehors sans doute des autorités qui l'avaient interrogé à Rio). Il ajouta qu'en de nombreuses occasions, chaque fois de nuit, et quelques mois avant cette étrange expérience, son domicile avait été violemment illuminé du ciel par un engin spatial. En une de ces occasions, sa mère avait été aussi le témoin de cette intense illumination, tandis que, à l'autre occasion, toute la cour entourant les bâtiments de la ferme avait été illuminée d'en haut. Ceci fut observé par Adhémair et son frère, du lit où ils dormaient. En outre, d'autres gens dans le village et des voisins avaient vu aussi des lumières en plusieurs occasions durant la nuit. Quand on demanda à Adhémair ce qu'il ressentirait s'il devait passer un nouveau par une semblable expérience, il répondit prudemment que cela ne lui servait à rien.

SEXUFOS



AU SUJET D'ADHEMAR

M. Cattet nous écrit : "Ne pourrait-on expliquer la "prise de sang" par une "piqûre" qui aurait permis l'adaptation à l'atmosphère de l'engin? De la même façon, par exemple, que certains mélanges permettent au sang de rester liquide malgré les pressions sous-marines pour les plongeurs? D'autre part, j'ai relevé quelque part dans une revue (peut-être "Planète"), que de nombreux calculateurs prodiges avaient les yeux bridés. Ce détail ne pourrait-il pas être classé dans le dossier 'anatomie des extra-terrestres'?" Cette idée nous paraît fort ingénieuse et va dans le sens de choses auxquelles nous avons nous-même pensé et dont

pas particulièrement agréable. Il avait été beaucoup effrayé et, en tout cas, il n'était plus un ingénu.

"Tout de même, ajouta-t-il, s'il devait arriver de nouveau que la même machine, avec les mêmes gens, atterrisse encore, je ne m'enfuirais pas..."

.....

Le Dr Buhler suggère que le motif le plus évident de cette intervention est le désir chez les êtres de l'Espace de réactiver leur propres gènes et chromosomes par croisement avec une race terrestre. Il suggère également comme autres motifs possibles :

- 1) un simple désir de procéder à une vérification physique complète d'un homme terrestre,
- 2) un désir de montrer aux terrestres que les "conditions physiologiques" sur d'autres planètes ne sont pas différentes de celles qu'on trouve ici,
- 3) Un désir d'établir des liens interplanétaires de parenté, en tant que base pour des relations politiques ou culturelles ultérieures,
- 4) "Parce que, pour satisfaire sa fantaisie, la femelle désirait que la chose eut lieu, d'autant plus qu'elle avait le commandement hiérarchique de son équipage?"

M.Gordon Creighton trouve chacun de ces motifs plausibles, y compris le dernier car, si l'on en croit Truman Bethurum qui affirme avoir été en contact avec des extra-terrestres, on trouverait chez certains peuples de l'Espace un régime matriarcal, qui a existé sur notre propre planète.

Mais Gordon Creighton propose une autre explication, qui est fort intéressante. Il pense que les hommes porteurs de casques étanches ne pouvaient pas respirer sans dommage les gaz de notre atmosphère. La fille, qui n'a pas quitté la soucoupe, ne portait pas de casque mais elle respirait l'atmosphère de la soucoupe qui pouvait être son atmosphère naturelle. Adhémar a respiré cette atmosphère - et ce fait a pu être à l'origine du malaise qu'il a éprouvé - mais il y a survécu et aurait peut-être pu s'y adapter. Dans ces conditions, les extra-terrestres n'auraient-ils pas essayé de produire une nouvelle race qui pourrait vivre à la fois dans notre atmosphère et dans la leur? Une nouvelle race dont ils pourraient peupler les secteurs inhabités du Brésil? L'aventure d'Adhémar, si étonnante soit-elle, n'est peut-être pas un fait isolé et, dans ce cas, ce que nous suggère Gordon Creighton pourrait être d'une grave importance. D'autant que, si des extra-terrestres voulaient envahir notre planète, le Brésil et, plus généralement le continent sud-américain, avec leurs vastes étendues quasi désertes et où l'on ne trouve que des gens assez primitifs, offriraient, comme nous le laissent entendre Gordon Creighton et Coral Lorenzen, des conditions de choix pour l'établissement de bases de départ en vue de l'invasion.

On voit combien les problèmes posés par la présence des soucoupes volantes sont divers et comment ils pourraient devenir soudainement graves.

Le regretté Wavency Girvan disait que le témoignage des gens inéduqués, illettrés, pouvait être beaucoup plus sûr et beaucoup plus recevable que celui des "experts". Personnellement, nous serions assez de son avis, tout en réservant, bien entendu, les cas d'espèce : il ne faut pas généraliser abusivement. Nous ajouterions volontiers que nous avons assez fortement tendance à nous méfier de ceux qui, après avoir vu un fait insolite, se transforment en prédicateurs politiques ou religieux, ou se servent de leur observation pour se faire une publicité personnelle plus ou moins rémunératrice. De toute évidence, "Adhémar" n'entre dans aucune de ces inquiétantes catégories. Il n'a pas crié sur les toits - on dirait aujourd'hui sur les antennes - ce qui lui est arrivé et n'a pas cherché à en tirer parti financièrement. Il n'a pas écrit d'ouvrage sur son aventure dont il n'a même parlé qu'avec beaucoup de pudeur. Des observations étranges faites par d'autres que lui sur les lieux ou dans la même région du pays donnent à penser qu'il s'est effectivement passé quelque chose d'extraordinaire, et que le témoin n'a pas inventé les faits dont il nous parle. Pour toutes ces raisons, nous sommes enclin à croire, comme M. Gordon Creighton qui connaît bien la région et ses habitants, qu'Adhémar a dit la vérité, si stupéfiante ou mena-

çante qu'elle puisse paraître.

Nous avons noté que, parlant des incidents de Tucuman, Gordon Creighton se rallie à la thèse que nous avons défendue dans le bulletin N° 6 du G.E.P.A. (2ème trimestre 1964) lorsque, dans notre article "Etranges précisions sur les incidents de Monte Maiz et de Trancas", nous avons suggéré, à la page 28, que les faisceaux de lumière insupportables projetés par les soucoupes stationnées sur les lieux pouvaient être des faisceaux de lumière cohérente émis par des sources analogues à nos lasers.

(1) Voir aussi dans les "Cahiers Rationalistes" N° 192, le remarquable article de Pierre Guérin : "Le rationalisme et la pluralité des mondes habités".

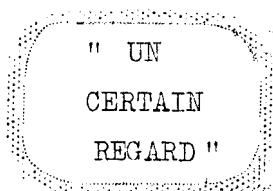
(2) Ponte Poran se trouve à environ 1 500 kilomètres à l'ouest de Rio de Janeiro et à peu près sous la même latitude que l'ex-capitale du Brésil.

(3) Le nom véritable d'Adhémar est Antonio Villas Boas ("Flying Saucer Review", March-April 1965, p.2)

(4) Puisque le malaise d'Adhémar avait cessé quelques instants avant que la fille soit entrée dans la pièce où il se trouvait, on peut se demander si les nau-sées qui l'ont repris sur le chemin de son domicile ne correspondaient pas à une ré-adaptation à l'atmosphère terrestre.

L'opinion de M. Gordon Creighton selon laquelle il n'existerait pas de race terrestre présentant une peau blanche et des yeux chinois est des plus discutables. Comme l'a fait remarquer un membre du G.E.P.A. au cours d'une réunion technique, la coexistence de ces deux caractères n'est pas si rare en Bretagne. Un membre très proche de notre famille les présentait de manière frappante : bien que de peau blanche, il avait des traits et des yeux de Chinois. (R.F.)

M. Gordon Creighton fait justement remarquer que Ponte Poran est tout proche du tracé, sur la carte de l'Amérique Latine, de l'arc de grand cercle passant par Bayonne et Vichy ("BAVIC").



...QU'ON AURAIT AIMÉ
PLUS NUANCÉ.
par René Fouéré.

N.D.L.R. - Le Président nous avait demandé d'écrire un article sur l'émission télévisée du 14 février, qui suscita tant de "mouvements divers". Notre article était déjà dactylographié lorsque, en recevant le texte de l'éditorial du bulletin, nous nous sommes aperçu que le Président avait, lui-même, choisi de consacrer cet éditorial à l'émission controversée.

Il se trouve toutefois que, mises à part quelques phrases, qu'on nous excusera de laisser subsister, notre article, qui envisage ladite émission sous un angle différent et n'en parle pas de la même manière, ne fait pas double emploi avec l'éditorial du Président. Nous pensons donc pouvoir le publier ci-après.

°°

Le 14 février, entre 22 h 45 et 23 h 40, l'O.R.T.F. a fait, sous le titre "Un certain regard", une émission télévisée, due à G. Dumoulin, lequel s'était assuré la collaboration d'Aimé Michel et de Paul Misraki. "La Semaine Radio-Télé" l'avait annoncée avec le sous-titre "Les extra-terrestres". Sur un autre hebdomadaire, "Télé - 7 Jours", l'annonce s'accompagnait d'un intéressant article de Michel Perrin illustré par la carte orthoténique de la journée du 15 octobre 1954, mais le sous-titre donné était : "Le mythe de la soucoupe".

C'est en fait sous ce dernier sous-titre, qui marquait déjà une option péjorative, que l'émission a été présentée au public.